

C 2025/8 Annexe 5: Progrès accomplis au cours de l'exercice biennal 2022-2023 dans l'exécution du Plan d'action pour la mise en œuvre de la Stratégie de la FAO relative au changement climatique pour 2022-2031

Introduction

1. Les systèmes agroalimentaires comptent parmi les secteurs les plus vulnérables face au changement climatique et, en tant que tels, continuent d'en subir les répercussions négatives. Ils jouent toutefois un rôle cardinal en apportant des solutions à la crise climatique. La prise de conscience de l'urgence et de l'importance de la transposition à plus grande échelle de telles solutions est au fondement même de la Stratégie de la FAO relative au changement climatique (2022-2031)¹, qui a été approuvée par le Conseil de la FAO à sa 170^e session à la suite d'une procédure d'élaboration inclusive. La Stratégie est mise en œuvre au moyen du Plan d'action pour 2022-2025². Elle sert de guide à la contribution de la FAO à l'action pour le climat (objectif de développement durable [ODD] 13) et pour la prise en compte du changement climatique dans l'ensemble des activités menées par l'Organisation en application de son Cadre stratégique pour 2022-2031, favorisant ainsi l'accomplissement de nombreux autres ODD liés aux systèmes agroalimentaires, comme indiqué dans la Stratégie³. Conformément à la procédure en vigueur à la FAO, les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Stratégie et du Plan d'action sont présentés aux organes directeurs tous les deux ans. La présente annexe, ainsi que le rapport établi pour l'exercice biennal 2024-2025, éclaireront l'examen à mi-parcours de la Stratégie et l'actualisation du Plan d'action pour la période de mise en œuvre restante (2026-2031). Il est essentiel de prendre en considération les sciences et l'innovation pour lutter contre le changement climatique, aussi le présent rapport mentionne-t-il des synergies avec la Stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation.

Analyse de la mise en œuvre de la Stratégie de la FAO relative au changement climatique et du Plan d'action correspondant

2. Sur la base de l'analyse des plans de travail de l'Organisation pour 2022-2023, on constate que les activités liées au climat⁴ constituent un quart du portefeuille total et que l'action menée au niveau national au titre du Pilier 2 en représente plus de la moitié. Dans toutes les régions, le volume du portefeuille d'activités relatives au climat est important (de 34 pour cent du total en Amérique latine et aux Caraïbes à 20 pour cent en Afrique subsaharienne), le plus grand nombre d'interventions étant axées sur l'élaboration et la mise en œuvre des engagements intéressant le climat, la résilience des communautés locales, ainsi que l'appui de nature politique et juridique à la prise en considération à tous les niveaux du changement climatique, de la perte de biodiversité et de la dégradation des terres.

Figure 1: Répartition d'ensemble par pilier

Pilier	Proportion
Pilier 2: niveau national	52,93 %
Pilier 3: niveau local	29,64 %
Pilier 1: niveaux mondial et régional	17,43 %
Total	100,00 %

¹ <https://www.fao.org/3/cc2274fr/cc2274fr.pdf>.

² <https://openknowledge.fao.org/items/09e0dbe4-ee47-4b16-ad1e-f01181601660>.

³ ODD 2, 5, 12, 14, 15, 16 et 17.

⁴ Il s'agit de toutes les activités relevant du domaine prioritaire du Programme (DPP) sur le changement climatique (résultante AE 1) ou dont l'intitulé comporte certains mots clés liés au changement climatique, ce qui correspond à 24 pour cent de l'ensemble du programme de travail de la FAO.

Figure 2: Répartition d'ensemble par domaine d'action

Domaine d'action	Proportion
2.1.1 Renforcer l'appui technique et politique de la FAO aux pays	22,19 %
3.1.2 Accroître la résilience des communautés locales et de leurs écosystèmes face aux risques climatiques	14,42 %
2.2.1 Prêter un appui stratégique et juridique aux fins de la prise en compte du changement climatique, de la perte de biodiversité et de la dégradation des terres	13,31 %
1.2.1 Appuyer l'accès aux données et constatations les plus récentes ainsi que leur diffusion	7,45 %
3.2.2 Faciliter l'action collective pour le climat dans les systèmes agroalimentaires	6,66 %
2.1.3 Promouvoir l'adoption de bonnes pratiques et de solutions innovantes	6,18 %
1.1.1 Promouvoir des systèmes agroalimentaires durables et résilients dans le cadre de la solution climatique	5,71 %
2.1.2 Renforcer l'accès des membres au financement de l'action climatique et les partenariats	5,71 %
3.1.1 Autonomiser les agriculteurs et les communautés locales aux fins de l'action pour le climat	5,71 %
2.1.4 Promouvoir l'intégration de l'égalité, de l'inclusion et de la diversité dans l'action pour le climat	5,55 %
1.1.2 Promouvoir des solutions innovantes	4,28 %
3.2.1 S'assurer que les acteurs locaux tirent parti des technologies et bénéficient d'un financement	2,85 %
Total	100,00 %

3. S'agissant des produits, certains domaines du Plan d'action font apparaître un nombre moins important d'activités, ce qui suggère l'existence de certaines lacunes et de possibilités offertes de transposer à plus grande échelle l'action menée. Les produits suivants présentent un intérêt particulier à cet égard: production de connaissances sur les possibilités offertes par les marchés du carbone (produit 1.2.1.3); appui aux pays au titre des préparatifs et de la participation dans le cadre des processus internationaux (produit 1.1.1.3); établissement de partenariats stratégiques publics et privés en vue d'accélérer l'action pour le climat dans les systèmes agroalimentaires (produit 2.1.2.3); arbitrages entre l'action pour le climat et les ODD d'une autre nature (produit 2.1.3.2); adoption de politiques climatiques prenant spécifiquement en compte l'objectif d'inclusivité (produit 2.1.4.1); appui apporté aux agriculteurs pour qu'ils puissent accéder aux outils, technologies et dispositifs de paiement des services environnementaux numériques (produit 3.2.1.2).

Principales avancées dans la mise en œuvre de la Stratégie relative au changement climatique, par pilier et par domaine d'action

Pilier 1 – Niveaux mondial et régional: renforcer les politiques et la gouvernance mondiales et régionales en matière de climat

Résultat 1.1: La FAO s'est employée à obtenir que les questions relatives à la sécurité alimentaire, à la nutrition, aux systèmes agroalimentaires, aux ressources naturelles et aux moyens de subsistance soient pleinement intégrées aux programmes internationaux en matière de climat, d'environnement, de gestion des risques de catastrophe, d'aide humanitaire et de développement et que le financement des activités relatives au climat consacrées aux systèmes agroalimentaires y contribue. En conséquence de l'action menée par l'Organisation, une dynamique s'est enclenchée, en plein essor, grâce à laquelle les systèmes agroalimentaires et les considérations y relatives figurent dans les programmes internationaux axés sur le climat.

Domaine d'action 1.1.1 – Promouvoir des systèmes agroalimentaires durables et résilients dans le cadre de la solution climatique

Cibles des ODD: 2.4, 13.1, 13.3, 13.a, 13.b, 14.2, 15.1, 15.2 et 15.3

DPP: AP 1, AP 2, AP 4, AN 1, AN 2, AE 1, AE 3, AV 3, AV 5 et AV 6

- participation au programme officiel de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), en particulier aux volets portant sur l'agriculture durable et résiliente et sur la sécurité alimentaire, ainsi qu'aux activités prescrites lors de la Conférence des parties (COP), notamment aux dialogues annuels sur les océans⁵ et aux dialogues de haut niveau sur les forêts⁶;
- mise à disposition d'un appui technique et des connaissances d'experts pour influencer sur les résultats négociés de l'Action commune de Koronivia⁷ et de l'Initiative commune de Charm el-Cheikh⁸;
- appui apporté aux présidences respectives de la COP27 et de la COP28 aux fins de l'inclusion de l'approche reposant sur les systèmes agroalimentaires dans leurs programmes de travail respectifs⁹, ayant abouti à l'adoption de la Déclaration des Émirats arabes unis sur l'agriculture durable, les systèmes alimentaires résilients et l'action climatique¹⁰ et au lancement du partenariat Alimentation et agriculture au service d'une transformation durable (FAST)¹¹, dont la FAO assure le secrétariat;
- établissement du Centre de connaissances sur le changement climatique de la FAO¹², pour renforcer les connaissances techniques; ce portail donne accès à un ensemble de rapports d'importance, notamment sur les pertes et préjudices, le financement de l'action pour le climat en faveur des systèmes agroalimentaires, l'adaptation fondée sur les forêts, ou encore une feuille de route pour l'élimination de la faim et la préservation de l'objectif de 1,5 °C;
- dans la sphère de l'action non étatique, coétablissement de l'initiative 2030 Aquatic Food Breakthrough (Pour des progrès décisifs dans le domaine des produits alimentaires d'origine aquatique à l'horizon 2030) sous l'égide du Partenariat de Marrakech pour l'action mondiale en faveur du climat, établi dans le cadre de la CCNUCC;
- activités de sensibilisation menées dans le cadre d'instances mondiales et régionales, par exemple lors des semaines régionales du climat et lors de la première manifestation de haut niveau consacrée aux petits États insulaires en développement (PEID), aux pays les moins avancés (PMA) et aux pays en développement sans littoral (PDSL), organisée par la FAO en juin 2023;

Domaine d'action 1.1.2 – Promouvoir des solutions innovantes

Cibles des ODD: 12.2, 12.4, 12.5, 12.a et 13.3c

DPP: AP 1, AP 2, AP 5, AN 2, AE 1 et AE 2

- dans le prolongement des objectifs définis par la FAO dans sa Stratégie en matière de science et d'innovation, partage continu de connaissances au sujet des pratiques innovantes et adaptées au contexte, lors de dialogues et d'échanges régionaux et mondiaux, en utilisant les modalités suivantes:

⁵ <https://unfccc.int/fr/node/363540>.

⁶ https://unfccc.int/sites/default/files/resource/cma2023_L17F.pdf.

⁷ <https://www.fao.org/koronivia/about/fr/>.

⁸ <https://www.fao.org/climate-change/action-areas/climate-negotiations/sharm-el-sheikh-joint-work/en>.

⁹ Par exemple, l'initiative pour l'alimentation et l'agriculture au service d'une transformation durable (FAST), l'initiative Action climatique et nutrition (I-CAN) et l'initiative Agir pour l'adaptation et la résilience dans le domaine de l'eau (AWARE).

¹⁰ <https://www.cop28.com/en/food-and-agriculture>.

¹¹ <https://www.fao.org/climate-change/action-areas/access-to-climate-finance/fast/en>.

¹² <https://www.fao.org/climate-change/knowledge-hub/fr>.

- Plateforme de l'Amérique latine et des Caraïbes pour l'action climatique en matière d'agriculture¹³;
- coorganisation d'échanges de connaissances régionaux sur le financement de l'action pour le climat, la transparence, les contributions déterminées au niveau national (CDN), les lignes directrices pour les négociations, la pénurie d'eau, les crédits carbone forestiers et l'inclusion en Asie et dans le Pacifique;
- coopération avec les organes régionaux des pêches aux fins de la prise en compte du changement climatique dans les réponses qu'ils apportent au titre de la gestion des pêches;
- réunion d'experts régionale en Asie et dans le Pacifique¹⁴ aux fins de la présentation d'un rapport complet récapitulant plus de 30 solutions techniques et innovantes pour atténuer les émissions de méthane par les animaux d'élevage et les systèmes de riziculture¹⁵;
- appui continu à l'élaboration et à la diffusion d'approches innovantes, comme le Programme «AIM4Forests: accélérer le suivi innovant des forêts»¹⁶ qui a pour but d'améliorer le suivi des forêts au moyen d'innovations techniques et d'une forte mobilisation des pays.

Résultat 1.2: La FAO a poursuivi ses efforts pour garantir l'accès, à l'échelle mondiale, aux données, y compris scientifiques, aux éléments probants, aux outils, aux protocoles, aux directives et aux normes pertinents. En conséquence de son action, la prise de conscience et l'information relatives au changement climatique et aux systèmes agroalimentaires ont été renforcées, en particulier au niveau régional, ce qui a contribué à faciliter la prise de décisions par la communauté mondiale, les pays et les partenaires.

Domaine d'action 1.2.1 – Appuyer l'accès aux données et constatations les plus récentes ainsi que leur diffusion

Cibles des ODD: 12.8, 13.1, 14.3, 15.2 et 15.3

DPP: AP 1, AP 2, AP 5, AN 1, AE 1, AE 3, AV 4 et AV 6

- élaboration et utilisation de données de haute qualité relatives aux projections dans le domaine du climat, l'objectif étant de replacer les risques posés par le climat dans le contexte du secteur de l'agriculture et de fournir des prévisions à moyen et long termes pour contribuer à réduire la vulnérabilité et à gérer les risques d'origine climatique dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture;
- élaboration d'outils basés sur des données¹⁷ intégrés dans la plateforme géospatiale de l'initiative Main dans la main et renforcer les capacités des acteurs nationaux compétents d'éclairer les procédures de prise de décisions liées aux inventaires d'émissions, au suivi, et à la transparence, ainsi qu'aux politiques et plans nationaux;
- fourniture et diffusion publique d'évaluations des émissions¹⁸ produites par les animaux d'élevage au moyen du modèle de comptabilité environnementale pour le secteur de l'élevage

¹³ <https://accionclimaticaplaca.org/en/>.

¹⁴ <https://openknowledge.fao.org/items/0756d2c0-869e-47a4-9f5f-6d4ac557acd1>.

¹⁵ <https://openknowledge.fao.org/items/bcd70cc0-02ac-4120-bcd4-e6775aa427b2>.

¹⁶ <https://www.fao.org/national-forest-monitoring/projects/aim4forests/fr/>.

¹⁷ <https://www.fao.org/climate-change/knowledge-hub/learning-courses/en>.

¹⁸ <https://openknowledge.fao.org/items/b3f21d6d-bd6d-4e66-b8ca-63ce376560b5>.

applicable à l'échelle mondiale, élément essentiel pour mettre au point des interventions axées sur l'atténuation¹⁹;

- détermination encore plus précise de la Carte mondiale du carbone organique des sols²⁰ et de la Carte mondiale du potentiel de piégeage du carbone organique dans les sols²¹, sources de données relatives au carbone présent dans les sols destinées aux pays.

Pilier 2 – Niveau national: renforcer la capacité qu'ont les pays d'agir pour le climat

Résultat 2.1: La FAO apporte son appui à ses membres dans le domaine des politiques, au titre du renforcement des capacités des institutions nationales et en facilitant l'accès à des moyens de mise en œuvre, en particulier le financement des activités relatives au climat, afin que les engagements pris dans le domaine du climat au niveau national soient suivis d'effets. Grâce aux travaux menés par l'Organisation, il est davantage tenu compte des systèmes agroalimentaires lors de l'élaboration, de la mobilisation du financement et de la mise en œuvre des mesures liées à ces engagements, ainsi qu'aux stades du suivi et de l'établissement de rapports, tout comme une attention accrue est portée aux pays et groupes en situation de vulnérabilité.

Domaine d'action 2.1.1 – Renforcer l'appui technique et politique de la FAO aux pays

Cibles des ODD: 12.2, 12.a, 13.1, 13.3, 15.1 et 15.5

DPP: AP 1, AP 2, AE 1, AE 2, AE 3 et AE 4

- appui stratégique et technique au moyen de diverses initiatives²², notamment aux fins de la mise au point et de la concrétisation de CDN et de plans nationaux d'adaptation (PNA) au moyen du Programme d'appui à l'intensification de l'ambition climatique pour l'utilisation des terres et l'agriculture à travers les contributions déterminées au niveau national et les plans nationaux d'adaptation (SCALA)²³ et du Fonds Partenariat en action, lancé par le partenariat CDN;
- mise en œuvre par la FAO de 19 des 89 projets financés par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM)²⁴ dans le cadre de l'Initiative de renforcement des capacités pour la transparence²⁵;
- appui apporté à:
 - 65 pays partenaires, dans le cadre du programme phare ONU-REDD dirigé par la FAO²⁶, pour qu'ils progressent dans la mise en œuvre de politiques et de solutions fondées sur les forêts propres à contribuer au règlement de la crise climatique, au moyen d'une assistance et du transfert de connaissances sur le plan technique, et en leur ouvrant l'accès à des sources de financement d'activités relatives au climat;
 - plus de 20 pays en développement d'Afrique subsaharienne, d'Asie et du Pacifique, ainsi que d'Amérique latine et des Caraïbes, au moyen de projets et de programmes de terrain propres à accélérer la mise en œuvre de solutions axées sur l'adaptation au changement climatique dans le secteur des produits alimentaires d'origine aquatique;

¹⁹ <https://www.fao.org/gleam/dashboard/en/>.

²⁰ <https://www.fao.org/soils-portal/data-hub/soil-maps-and-databases/global-soil-organic-carbon-map-gsocmap/en/>.

²¹ <https://www.fao.org/soils-portal/data-hub/soil-maps-and-databases/global-soil-organic-carbon-sequestration-potential-map-gsocseq/en/>.

²² <https://www.fao.org/climate-change/projects-and-programmes/fr>.

²³ <https://www.fao.org/in-action/scala/en>.

²⁴ Voir le paragraphe 226, à l'adresse suivante: https://documents.un.org/symbol-explorer?s=FPCC/CP/2023/6&i=FPCC/CP/2023/6_3598519.

²⁵ <https://www.fao.org/climate-change/knowledge-hub/learning-courses/en>.

²⁶ <https://www.un-redd.org/>.

- 12 pays afin qu'ils incluent davantage d'engagements et de cibles liés à l'élevage dans leurs CDN²⁷;
- 5 pays, au moyen du projet de cartographie des sols pour des systèmes agroalimentaires résilients en Amérique centrale et en Afrique subsaharienne (SoilFER)²⁸, pour rendre possible la mise en œuvre de leurs plans nationaux de gestion des sécheresses.

Domaine d'action 2.1.2 – Renforcer l'accès des membres au financement de l'action climatique et les partenariats

Cibles des ODD: 13.a et 17.17

DPP: AE 1 et AV 6

- appui apporté aux présidences de la COP27 et de la COP28 aux fins de la mise au point, du développement et de la mise en pratique, sur le plan opérationnel, du partenariat multipartite FAST, avec pour objectif d'accroître la qualité et la quantité de la part du financement de l'action pour le climat ciblant les systèmes agroalimentaires²⁹;
- partenariat avec le Fonds international de développement agricole (FIDA) et le FEM au titre du Programme intégré pour des systèmes alimentaires durables³⁰;
- mise en œuvre en Asie du Sud-Est du premier programme multipays d'appui à la préparation du Fonds vert pour le climat (FVC), avec la participation de six pays;
- appui à la préparation de plus de 40 projets d'investissement publics approuvés par les institutions financières internationales et visant à donner plus d'ampleur au renforcement de la résilience des systèmes agroalimentaires face au changement climatique et à les rendre plus durables, pour un montant total de quelque 9 milliards d'USD (60 pour cent du montant des investissements mobilisés au cours de l'exercice biennal);
- formulation et mise au point du premier programme régional Pathways to dairy net zero: promoting low carbon and climate-resilient livestock in East Africa (vers des systèmes laitiers à faible émission de carbone: promotion de l'élevage à faible émission de carbone et résilient face au changement climatique en Afrique de l'Est)³¹ en collaboration avec le FVC, le FIDA, la Plateforme mondiale des produits laitiers et d'autres partenaires;
- Appui apporté à 11 pays pour qu'ils se mettent en conformité avec les normes en matière de carbone des forêts (par exemple ART-TREES) en vue d'accéder au système de paiements liés aux résultats de REDD+, avec le concours de la coalition LEAF (Lowering Emissions by Accelerating Forests Finance – réduire les émissions en accélérant le financement en faveur des forêts).

Domaine d'action 2.1.3 – Promouvoir l'adoption de bonnes pratiques et de solutions innovantes

Cibles des ODD: 2.4, 12.8 et 13.1

DPP: AP 1, AP 2, AP 4, AE 1, AE 3, AE 4 et AV 4

²⁷ <https://openknowledge.fao.org/items/58338f26-1fcc-4012-a732-ef4ea03f7887>.

²⁸ <https://www.fao.org/global-soil-partnership/soilfer-soil-mapping-for-resilient-agrifood-systems/en/>.

²⁹ On trouvera davantage de renseignements sur la tendance mondiale en matière de financement des activités de développement liées au climat à l'adresse suivante: <https://www.fao.org/3/cb8040en/cb8040en.pdf>.

³⁰ <https://www.fao.org/gef/GEF8/FSIP/en>.

³¹ <https://www.greenclimate.fund/document/pathways-dairy-net-zero-promoting-low-carbon-and-climate-resilient-livestock-east-africa>.

- promotion de solutions et pratiques innovantes ainsi que d'interventions adaptées au contexte, en particulier avec l'aide du Centre de connaissances de la FAO sur le changement climatique, conformément aux objectifs énoncés dans la Stratégie de l'Organisation en matière de science et d'innovation;
- dans le domaine des technologies nucléaires, application dans plus de 40 pays, dont 23 en Afrique subsaharienne, de la technologie de la sonde à neutrons de rayons cosmiques (CRNS)³² aux fins de l'amélioration de la gestion de l'eau à usage agricole, en corrigeant les écarts entre les données relatives à l'humidité des sols recueillies localement par des sondes placées sur le terrain et les informations recueillies à grande échelle grâce à l'imagerie par satellite;
- s'agissant de la pénurie d'eau³³, mise en œuvre à Cabo Verde, au Malawi, au Maroc et au Soudan du Sud de la phase expérimentale d'un projet axé sur la promotion de cultures autochtones résilientes face aux sécheresses qui soient également nutritives et susceptibles d'améliorer la biodiversité;
- publication d'un rapport³⁴ sur les incidences des inondations dans les zones rurales et sur les solutions propres à y faire face de manière intégrée.

Domaine d'action 2.1.4 – Promouvoir l'intégration de l'égalité, de l'inclusion et de la diversité dans l'action pour le climat

Cibles des ODD: 5.c, 13.b, 14.7 et 16.7

DPP: AP 2, AE 1, AV 1, AV 2, AV 4 et AV 6

4. La FAO met en œuvre un certain nombre d'initiatives et de projets appuyant la promotion de l'inclusion, de la diversité et de l'accès à des perspectives économiques dans le contexte du changement climatique (voir aussi le domaine d'action 3.1.2 ci-après):

- sur la base de l'analyse des programmes de travail de la FAO pour 2022-2023, il apparaît que 12 pour cent de l'ensemble des activités relatives au climat traitaient directement d'enjeux intéressant l'inclusion, les questions de genre, les jeunes et les peuples autochtones;
- en Somalie, la FAO a contribué au renforcement des capacités et à l'appui en matière de politiques fournis au Gouvernement aux fins de la formulation et de la mise en œuvre de stratégies, de politiques et de cadres réglementaires inclusifs, fondés sur des éléments factuels, d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets au bénéfice des secteurs de l'élevage, de l'agriculture et des pêches.

Résultat 2.2: La FAO plaide pour une meilleure prise en compte des problèmes environnementaux, et pour qu'il soit tiré parti du rôle que les systèmes agroalimentaires peuvent jouer pour les régler de manière intégrée. Grâce au travail accompli par l'Organisation, une dynamique s'est enclenchée, en plein essor, en faveur de la prise en compte de la résilience face au changement climatique, de l'adaptation à ce changement et de l'atténuation de ses effets, ainsi que de l'intégration de la biodiversité, des terres, des ressources en eau, des écosystèmes et des ressources naturelles dans les activités relatives au climat menées au niveau national.

³² <https://www.iaea.org/fr/newscenter/multimedia/videos/sonde-a-neutrons-de-rayons-cosmiques-crns-des-rayons-cosmiques-a-lhumidite-du-sol>.

³³ <https://www.fao.org/wasag/initiatives/global/awsameinitiative/en/>.

³⁴ <https://www.fao.org/3/cc9058en/cc9058en.pdf>.

Domaine d'action 2.2.1 – Prêter un appui stratégique et juridique aux fins de la prise en compte du changement climatique, de la perte de biodiversité et de la dégradation des terres

Cibles des ODD: 13.2 et 15.5

DPP: AP 1, AP 2, AE 1, AE 3, AV 4 et AV 6

5. La FAO continue d'insister sur la nécessité de prendre en compte de manière intégrée les préoccupations environnementales dans les politiques relatives aux systèmes agroalimentaires:

- En Asie et dans le Pacifique, elle a déjà apporté son appui à des membres aux fins de l'élaboration de 24 nouveaux projets pour un budget total de plus de 180 millions d'USD, financé dans le cadre du huitième cycle de reconstitution des ressources du FEM, avec pour objectif de promouvoir la transformation des systèmes agroalimentaires, la restauration des écosystèmes et des terres, l'amélioration de la gestion des ressources en eau et la préservation de la biodiversité.
- L'élaboration de stratégies et de plans d'action nationaux en matière de biodiversité à la suite de l'adoption du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, ainsi que la création d'un fonds spécifique dans le cadre du Forum mondial sur la diversité biologique, offrent l'occasion d'intégrer les enjeux environnementaux dans les politiques sectorielles nationales dans une optique stratégique.

Pilier 3 – Niveau local: intensifier l'action climatique sur le terrain

Résultat 3.1: La FAO continue d'appuyer la résilience et la capacité d'adaptation des acteurs locaux. Grâce au travail qu'elle a accompli, les capacités des agriculteurs et des communautés locales ont été notablement renforcées, d'où la durabilité accrue des systèmes agroalimentaires, des écosystèmes et des moyens de subsistance connexes, en particulier dans les zones les plus exposées au changement climatique.

Domaine d'action 3.1.1 – Autonomiser les agriculteurs et les communautés locales aux fins de l'action pour le climat

Cibles des ODD: 2.4, 13.1, 13.3, 14.2, 15.1, 15.2, 15.3 et, 17.6

DPP: AP 1, AP 2, AP 4, AE 1 et AE 3

6. Prenant acte du rôle joué par les agriculteurs et les communautés locales en tant qu'agents de changement, la FAO a:

- mis sur pied la Plateforme mondiale des champs-écoles des producteurs³⁵ en guise d'outil pour intensifier l'action pour le climat;
- renforcé la planification de l'adaptation aux fins de l'amélioration de la sécurité alimentaire, de la nutrition et de la prise en compte des connaissances traditionnelles et du rôle des femmes et des jeunes, par exemple au moyen du projet Sécurité alimentaire: une agriculture adaptée³⁶;
- assuré aux éleveurs du Costa Rica une formation aux pratiques d'élevage intelligentes face au climat, en guise de stratégie pour transformer les systèmes d'élevage et atténuer les incidences du changement climatique³⁷;

³⁵ <https://www.fao.org/farmer-field-schools/home/fr/>.

³⁶ <https://www.fao.org/in-action/saga/fr/>.

³⁷ <https://www.fao.org/in-action/enteric-methane/news-and-events/news-detail/fao-promotes-climate-smart-livestock-farming-practices-in-costa-rica/en>.

- apporté un appui aux agriculteurs pour qu'ils adoptent des pratiques de gestion des sols durables, au Costa Rica, au Mexique et au Togo, d'autres projets pilotes étant envisagés pour l'Arménie, le Ghana, le Kazakhstan, le Kenya, le Maroc, la Mongolie, l'Ouzbékistan et Tuvalu.

Domaine d'action 3.1.2 – Accroître la résilience des communautés locales et de leurs écosystèmes face aux risques climatiques

Cibles des ODD: 1.3, 2.4, 13.1, 13.3, 14.2 et 15.1

DPP: AP 1, AP 4, AP 5, AN 1, AN 2, AE 1, AE 3 et AV 4

7. La contribution de la FAO a pris les formes suivantes:

- renforcement de la résilience des petits exploitants agricoles face aux sécheresses et aux autres événements météorologiques extrêmes dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes grâce à deux propositions du FVC dans l'État plurinational de Bolivie (budget: 33,3 million d'USD) et en Équateur (11,5 millions d'USD);
- mise en œuvre d'un projet du FVC en Gambie (25 millions d'USD) pour mettre l'infrastructure des pêcheries à l'abri des chocs climatiques et renforcer divers segments de la chaîne de valeur (par exemple la manipulation et la transformation des produits de la pêche), conditions essentielles pour que les femmes trouvent des possibilités d'emploi;
- lancement du Centre mondial de gestion des incendies³⁸, qui réunit des partenaires clés aux niveaux mondial, régional et national, pour réduire le risque de feux de forêt en renforçant les capacités des pays de mettre en œuvre des approches intégrées de la gestion de tels incendies.

Résultat 3.2: La FAO continue de plaider pour des systèmes agroalimentaires plus résilients et adaptés, avec des avantages connexes en matière d'atténuation des incidences du changement climatique devant conduire à un développement à faible émission. Le travail accompli par l'Organisation a eu pour effet le renforcement des capacités des agriculteurs et des communautés locales grâce à l'adoption de bonnes pratiques, à l'accès aux technologies, à des ressources financières et à l'assurance, mais aussi grâce à l'action collective pour le climat.

Domaine d'action 3.2.1 – S'assurer que les acteurs locaux tirent parti des technologies et bénéficient d'un financement

Cibles des ODD: 2.a, 2.4, 13.a et 15.1

DPP: AP 1, AP 4, AE 1, AV 4 et AV 6

- promotion de l'utilisation des technologies et de modes de financement innovants dans l'optique de la production durable dans tous les secteurs, conformément aux objectifs énoncés dans la Stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation, par exemple grâce au recours au Réseau mondial de renforcement des capacités pour accroître l'accès des petits pêcheurs aux services financiers³⁹;
- promotion de la mécanisation durable, de l'agriculture numérique et de précision et de la robotique agricole au bénéfice des agriculteurs possédant une exploitation de petite ou de moyenne taille.

³⁸ <https://www.fao.org/forestry-fao/firemanagement/101248/en/>.

³⁹ <https://www.fao.org/3/cc2412en/cc2412en.pdf>.

Domaine d'action 3.2.2 – Faciliter l'action collective pour le climat dans les systèmes agroalimentaires

Cibles des ODD: 11.6, 11.7, 12.2, 12.3, 14.2 et 15.1

DPP: AN 1, AN 4, AE 1, AE 2, AE 3 et AE 4

- facilitation de l'action collective, s'agissant notamment de la prise en considération de la bioéconomie, susceptible de renforcer la résilience des chaînes de valeur agricoles face au changement climatique et de rendre possible la prestation de services climatiques agricoles au bénéfice des communautés rurales vulnérables, ainsi que la réduction des pertes et du gaspillage alimentaires;
- intensification de l'appui fourni à plusieurs centaines de municipalités partout dans le monde au titre de l'action pour le climat dans les systèmes agroalimentaires urbains et périurbains, en s'appuyant sur l'initiative Villes vertes⁴⁰.

Élément transversal: Améliorer les modalités opérationnelles de la FAO

Résultat: La FAO a intensifié les efforts qu'elle déploie aux fins du renforcement de ses modalités opérationnelles. Grâce à l'action qu'elle a menée au titre du développement des capacités, de la mobilisation des ressources, des partenariats et de la communication, l'Organisation est désormais mieux à même d'assurer le succès de son action pour le climat.

Domaine d'action c.1 – Renforcer les capacités des ressources humaines de la FAO aux fins de son action pour le climat et de l'intégration des risques climatiques

Cibles des ODD: 13.1, 13.3 et 13.b

DPP: AE 1

- intensification des efforts déployés pour remédier aux lacunes internes en matière de capacités⁴¹ en transposant à une plus grande échelle le renforcement des capacités et le perfectionnement du personnel de la FAO;
- animation du Réseau technique sur le changement climatique aux fins de l'échange d'informations et de connaissances avec quelques 600 membres, qui sont nombreux à participer régulièrement aux sessions mensuelles des cercles d'étude du réseau;
- en Amérique latine et aux Caraïbes, capacités renforcées des bureaux décentralisés de formuler des propositions afin d'obtenir des ressources financières dans le cadre du huitième cycle de reconstitution des ressources du FEM, ce qui s'est traduit par la mobilisation de quelque 110 millions d'USD.

Domaine d'action c.2 – Mobiliser des ressources financières aux fins de l'action de la FAO pour le climat

Cibles des ODD: 17.2 et 17.3

DPP: AE 1 et AV 6

- Au cours du seul exercice biennal 2022-2023, la FAO a déjà mobilisé, dans le cadre du huitième cycle de reconstitution des ressources du FEM, quelque 80 pour cent du montant total des subventions recueillies au titre de la septième reconstitution du Fonds, et plus de 30 pour cent du montant total recueilli depuis le lancement du partenariat entre la FAO et le FEM, à savoir 1,7 milliard d'USD, et elle est venue en aide à 69 membres de toutes les régions, en leur donnant

⁴⁰ <https://www.fao.org/green-cities-initiative/fr>.

⁴¹ Selon une enquête interne menée en 2023, 60 pour cent des bureaux de pays de la FAO estimaient que les effectifs disponibles étaient insuffisants et inadéquats pour assurer la supervision de l'ensemble des activités menées en lien avec le changement climatique.

accès à 485 millions d'USD pour financer 83 projets, dont la plupart visaient à relever plusieurs défis environnementaux au moyen d'approches intégrées.

- Pour ce qui est du FVC, le montant total de la valeur du portefeuille a été porté à 1,2 milliard d'USD (cofinancements inclus) au cours de l'exercice biennal 2022-2023, ce qui a permis de financer:
 - cinq projets de financement approuvés par le Conseil du Fonds, portant à 20 le nombre de projets entrepris – un montant de 255 millions d'USD a notamment été alloué à la mise en œuvre de REDD+ en Argentine, au Chili, en Colombie, au Congo, en Côte d'Ivoire, au Népal et en République démocratique du Congo, ainsi que dans les pays suivants de l'Afrique de l'Ouest: Bénin, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau et Sierra Leone;
 - un projet décennal multipays soumis au Fonds, sur le renforcement de la résilience de la Grande Muraille verte d'Afrique, visant à restaurer 2 millions d'hectares dans huit pays de cette zone, en collaboration avec les organismes nationaux et panafricains responsables de la Grande Muraille verte, ainsi que d'autres partenaires de développement, pour un budget total estimé à 226,5 millions d'USD;
 - 26 projets sur la base de subventions de préparation, notamment à l'appui de plans nationaux d'adaptation, récemment approuvés pour un budget total de 25,9 millions d'USD (en augmentation de 30 pour cent par rapport au niveau atteint en 2020-2021).
- Au cours de l'exercice biennal écoulé, la FAO a pu compter sur l'appui précieux de donateurs bilatéraux, qui ont fourni quelque 414 millions d'USD au titre du financement de projets dont le changement climatique était l'objectif principal. Parmi ces donateurs bilatéraux, 11 ont apporté une contribution d'un montant supérieur à 10 millions d'USD (en diminuant le montant de leur contribution volontaire: Allemagne, Burundi, Canada, États-Unis d'Amérique, Japon, Mexique, Norvège, Pakistan, République de Corée et Union européenne⁴²).

Domaine d'action c.3 – Sensibilisation et communication sur les progrès accomplis et les résultats obtenus par la FAO dans la mise en œuvre de son action pour le climat

Cibles des ODD: 13.3

DPP: AE 1

- Le nombre d'utilisateurs réguliers du nouveau site web de la FAO consacré au changement climatique⁴³ a augmenté notablement à la suite de sa restructuration sur la base de la Stratégie de la FAO relative au changement climatique.
- Plusieurs produits de communication ont été conçus, entre autres le rapport numérique de la FAO sur le changement climatique⁴⁴, la série de vidéos intitulée «Climate in the hot seat» (le climat sur la sellette)⁴⁵, 42 articles⁴⁶ présentant le rôle joué par les systèmes agroalimentaires durables et résilients face au changement climatique, et une tribune libre du Directeur général de la FAO consacrée aux pertes et préjudices imputables au climat⁴⁷ (publiée dans plus de 20 pays).

⁴² Pays dont la contribution a été versée sur la base d'accords entrant dans le cadre du Fonds fiduciaire unilatéral, conclus entre leur gouvernement et la FAO au titre de programmes ou de projets destinés à être exécutés dans les pays en question.

⁴³ <https://www.fao.org/climate-change/fr>.

⁴⁴ <https://openknowledge.fao.org/items/69ace093-70f2-4101-9921-20d8c6d5babf>.

⁴⁵ <https://www.fao.org/climate-change/fao-at-cop-28/interviews/en>.

⁴⁶ <https://www.fao.org/climate-change/FAO-at-COP-28/news/en>.

⁴⁷ Par exemple, <https://english.ahram.org.eg/NewsContent/4/0/513175/Opinion/Lessening-the-blow-of-climate-related-loss-and-dama.aspx>.

- En 2023, la FAO a adopté une approche cohérente en matière de communication et de diffusion de messages à l’occasion de manifestations de portée mondiale intéressant le climat. Il en est résulté un intérêt croissant pour les travaux de l’Organisation, ainsi qu’une augmentation sensible du nombre de références faites à la FAO dans le contexte de la COP28 (7 500 courtes séquences, en augmentation de 250 pour cent par rapport à la COP27).

Domaine d'action c.4 – Nouer des partenariats pour appuyer la mise en œuvre de l’action de la FAO pour le climat

Cibles des ODD: 17.3, 17.16 et 17.17

DPP concernés: AE 1 et AV 5

- Dans les rapports de situation relatifs aux partenariats⁴⁸ publiés en 2022, il a été estimé que 12 pour cent de l’ensemble des accords officiels conclus entre la FAO et le secteur privé et 9 pour cent de l’ensemble des partenariats noués avec d’autres acteurs non étatiques, principalement des organisations de la société civile et des organisations du monde universitaire et de la recherche, portaient sur le domaine thématique du changement climatique.
- La Stratégie de la FAO relative à la mobilisation du secteur privé, ainsi que la dynamique suscitée par la Stratégie relative au changement climatique, ont grandement facilité la conclusion de nouveaux partenariats, comme en témoigne le fait qu’en 2023, la part des accords et des partenariats intéressant le climat conclus entre la FAO et le secteur privé, ainsi qu’avec des acteurs non étatiques, a augmenté de 25 pour cent et de 15 pour cent, respectivement.

Synergies avec d’autres stratégies de la FAO

8. Stratégie de la FAO en matière de science et d’innovation: Dans la Stratégie relative au changement climatique, il est pris acte du rôle prééminent de la science et de l’innovation. Plusieurs produits du Plan d’action pour la mise en œuvre de la Stratégie relative au changement climatique (1.1.2.1, 1.1.2.2, 1.2.11, 1.2.1.2, 2.1.1.2, 2.1.3.1, 3.1.1.1, 3.1.2.4, 3.2.1.1 et c.4.1 à c.4.3, notamment) contribuent directement à la mise en œuvre de la Stratégie en matière de science et d’innovation (s’agissant principalement de ses Piliers 1 et 2 et du facteur de réussite «partenariats porteurs de transformation»), et les activités y relatives ont représenté 28,5 pour cent de l’ensemble des activités menées par la FAO dans le domaine du climat en 2022-2023. Au niveau régional, la contribution des activités liées au climat à la mise en œuvre de la Stratégie en matière de science et d’innovation s’est répartie comme suit: 29 pour cent en Asie et dans le Pacifique, 26,5 pour cent en Afrique subsaharienne, 20 pour cent en Amérique latine et aux Caraïbes, 16,5 pour cent au Moyen-Orient et en Afrique du Nord et 8 pour cent en Europe et en Asie centrale. En outre, en 2023, l’action pour le climat a constitué le thème central du Forum de la science et de l’innovation. Grâce à ces synergies, le Plan d’action pour la mise en œuvre de la Stratégie relative au changement climatique concourt largement à la réalisation de la Stratégie en matière de science et d’innovation, en particulier à l’obtention des résultats suivants: renforcement des connaissances et données sur les systèmes agroalimentaires; interface entre science et politique; accès et recours à des innovations inclusives, financièrement abordables et spécifiques au contexte; renforcement des capacités en matière de science, de technologie et d’innovation au bénéfice des systèmes agroalimentaires au niveau national.

9. Stratégie de la FAO relative à l’intégration de la biodiversité dans tous les secteurs de l’agriculture: On a conscience, à la FAO, de la nécessité urgente de lutter contre le changement climatique, la perte de biodiversité et la dégradation des terres dans une optique intégrée, et les activités menées à cet effet

⁴⁸ On trouvera plus d’informations aux adresses suivantes: <https://www.fao.org/3/cc7997en/cc7997en.pdf> et <https://www.fao.org/3/cc4586en/cc4586en.pdf>.

représentent 13 pour cent de l'ensemble des activités liées au climat qui sont exécutées. En particulier, la synergie avec la Stratégie relative à l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs de l'agriculture a été renforcée et plusieurs domaines de collaboration ont été définis. Un exemple en est la mise au point de l'outil de cartographie sur l'adaptation, la biodiversité et le carbone (ABC-Map), qui permet aux parties prenantes d'évaluer, grâce aux images satellite recueillies au moyen de Google Earth, les incidences sur l'environnement de ce type de cartographie lorsqu'elle est prise en compte de manière intégrée dans les politiques, plans et investissements nationaux dans les secteurs de l'agriculture et des forêts, ou liés à d'autres utilisations des terres.

Enseignements tirés, et voie à suivre pour l'exercice biennal 2024-2025

10. L'élaboration et la mise en œuvre de la Stratégie relative au changement climatique ont eu pour effet de convaincre les membres de la FAO, ses divisions, ses centres, ses unités administratives et tous les bureaux décentralisés de s'atteler ensemble à l'intensification de l'action menée au titre du financement et de la mise en œuvre de solutions reposant sur le rôle des systèmes agroalimentaires et le renforcement de leur résilience face au changement climatique. Grâce à l'alignement de la Stratégie relative au changement climatique sur le Cadre stratégique de la FAO pour 2022-2031, une vision beaucoup plus claire s'est dégagée de ce que devait être la contribution de la FAO à l'ODD 13 portant sur l'action pour le climat, et des lacunes techniques et institutionnelles ont été décelées, tant au siège que dans les bureaux décentralisés, nécessitant un investissement accru. Sous la coordination du Bureau du changement climatique, de la biodiversité et de l'environnement (OCB), la collaboration interne est actuellement renforcée à des fins de rationalisation de la structure hiérarchique et de la coordination de la mise en œuvre du domaine prioritaire du Programme AE 1 avec la Stratégie relative au changement climatique, ainsi que d'harmonisation des diverses activités axées sur le renforcement des capacités du personnel, la mobilisation de ressources et la communication interne.